



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

ASP

Agence de Services  
et de Paiement

## FORMULAIRE DE DEMANDE

### CHÈQUE ÉNERGIE 2024

Décret n°2024-411 du 4 mai 2024 relatif au chèque énergie émis au titre de l'année 2024 et modifiant les modalités de la mise en œuvre du chèque énergie.

Arrêté du 12 juin 2024 relatif aux demandes de chèque énergie prévues par l'article 6 du décret n°2024-411 du 4 mai 2024 relatif au chèque énergie émis au titre de l'année 2024 et modifiant les modalités de la mise en œuvre du chèque énergie.

Avant de compléter ce document, merci d'appeler l'assistance utilisateur au numéro suivant : **0 805 204 805 (service et appel gratuits)**

ou en utilisant le formulaire de contact :

<https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/assistance>

Renseigner ici le numéro du ticket de l'assistance :

**Votre demande ne sera pas instruite en l'absence du numéro de ticket**

Ce formulaire (pdf saisissable) doit être complété, imprimé, signé puis envoyé par courrier à l'Agence de services et de paiement (ASP) à l'adresse suivante :

**Agence de Services et Paiement**

**TSA 30500**

**69307 LYON CEDEX 7**

***Vous pouvez également faire votre demande directement en ligne sur le lien PUMA indiqué dans le mail envoyé par l'assistance utilisateur.***

Les informations nominatives contenues dans la présente demande feront l'objet d'un traitement informatisé dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Cette loi donne au bénéficiaire droit d'accès et de rectification pour les données le concernant.

## Demande de chèque 2024 – À compléter par le demandeur

- J'ai reçu automatiquement un chèque 2024 (entre le 2 avril et 2 mai 2024) et je demande une réévaluation de son montant
- Sur la base de mes revenus 2022 et la composition de mon ménage au 31/12/22  
**(partie 1 à compléter)**
  - Sur la base de mes revenus 2021 et la composition de mon ménage au 01/01/22  
**(Liste des pièces à joindre en partie 2)** = réévaluation du montant de mon chèque 2023 et 2024
- Je n'ai pas reçu de chèque 2024, je souhaite faire une demande initiale
- Sur la base de mes revenus 2022 et la composition de mon ménage au 31/12/22  
**(partie 1 à compléter)**
  - Sur la base de mes revenus 2021 et la composition de mon ménage au 01/01/22  
**(Liste des pièces à joindre en partie 2)**
- J'ai fait ma demande de chèque sur le guichet mis en place par le Gouvernement (sur la base de mes revenus 2022) et celle-ci a été refusée ou je ne suis pas d'accord avec le montant du chèque accordé (partie 1 à compléter) :
- ➔ Le cas échéant, numéro de la demande rejetée (ce numéro figure dans le mail reçu suite à votre demande sur le guichet) : G \_\_\_\_\_ ou numéro du chèque reçu : \_\_\_\_\_

## INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR (= personne imposable qui faisait partie du ménage au 31/12/2022)

Civilité\* :  Mme  M.

Nom de naissance\* : \_\_\_\_\_ Nom d'usage : \_\_\_\_\_

Prénom\* : \_\_\_\_\_

Date de naissance\* :  /  /

Numéro fiscal (composé de 13 chiffres, indiqué sur votre avis d'imposition)\* :

Êtes-vous sous tutelle ou curatelle ?\* :  Non  Oui

## CONTACT

Courriel de contact : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone :

## ADRESSE POSTALE (utilisée pour l'envoi du chèque en cas d'avis favorable de ma demande)

N° d'appartement/étage : \_\_\_\_\_ Entrée / Bâtiment / Immeuble : \_\_\_\_\_

Numéro : \_\_\_\_\_ Rue ou voie : \_\_\_\_\_

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal\* :  Commune\* : \_\_\_\_\_

\*Données obligatoires à saisir

## PARTIE 1 : COMPOSITION DU MÉNAGE<sup>1</sup>

Je renseigne la partie 1 si ma situation correspond à l'un des cas suivants :

- **Cas 1** : J'ai reçu un chèque 2024 automatiquement et je demande une réévaluation de son montant sur la base de mes revenus 2022 et la composition de mon ménage au 31/12/2022
- **Cas 2** : Je n'ai pas reçu de chèque pour l'année 2024 et je souhaite faire une première demande sur la base de mes revenus 2022 et la composition de mon ménage au 31/12/2022
- **Cas 3** : Ma demande de chèque a été refusée ou je ne suis pas d'accord avec le montant du chèque et je souhaite faire un recours

### Composition du ménage au 31/12/2022

Merci de renseigner le numéro fiscal, noms et prénoms et la date de naissance de toutes les personnes majeures et imposables, vous y compris, qui occupaient le même logement au 31/12/2022

NUMÉRO FISCAL (13 chiffres)	NOM	PRÉNOM(S)	DATE DE NAISSANCE
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

### Pièces à joindre avec le présent formulaire complété et signé en page 5 :

- La copie d'un justificatif d'identité du demandeur
- Une copie d'une facture ou d'une attestation de contrat d'électricité, de gaz naturel ou de réseau de chaleur au nom et prénom du demandeur datant de moins de trois mois à la date de la demande et tenant lieu de justificatif de domicile ;
- Une copie de l'avis d'imposition 2023 sur le revenu 2022 et le cas échéant, une copie de l'avis d'imposition rectificatif sur le revenu 2022, de tous les foyers fiscaux (un foyer fiscal correspond aux personnes sur un même avis d'imposition) composant le ménage au 31 décembre 2022 ;
- Une copie d'un justificatif d'identité de toutes les personnes déclarantes indiquées sur les avis d'impositions transmis
- Jugement de tutelle et jugement de curatelle : Si vous êtes sous tutelle ou curatelle, nous transmettre le jugement correspondant, une pièce d'identité du tuteur / curateur et une copie d'un justificatif de domicile au nom et prénom du tuteur / curateur datant de moins de trois mois à la date de la demande.

<sup>1</sup> Le ménage est constitué par toutes les personnes vivant sous le même toit 31/12/2022. Il peut y avoir plusieurs déclarations de revenus identifiées au sein de votre ménage.

## PARTIE 2

Je renseigne la partie 2 si ma situation correspond à l'un des cas suivants :

- **Cas 1** : J'ai reçu un chèque 2024 automatiquement et je demande une réévaluation de son montant sur la base de mes revenus 2021 et la composition de mon ménage au 01/01/2022
- **Cas 2** : Je n'ai pas reçu de chèque pour l'année 2024 et je souhaite faire une première demande sur la base de mes revenus 2021 et la composition de mon ménage au 01/01/2022

### Pièces à joindre avec le présent formulaire complété et signé en page 5 :

- La copie d'un justificatif d'identité du demandeur ;
- Un justificatif de domicile au nom et prénom du demandeur datant de moins de trois mois à la date de la demande ;
- Une copie de l'avis d'imposition 2022 sur le revenu 2021 et le cas échéant, une copie de l'avis d'imposition rectificatif sur le revenu 2021, de vous-même et de toutes les personnes rattachées au ménage au 01/01/2022 ;
- Une copie de votre avis de taxe d'habitation initial 2022 et le cas échéant, de votre avis rectificatif de taxe d'habitation 2022, même en cas d'exonération de taxe d'habitation (document à télécharger sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), depuis l'espace Particulier / rubrique « Consulter ma situation fiscale personnelle » / sous-rubrique « Mes documents » ;
- Jugement de tutelle et jugement de curatelle : Si vous êtes sous tutelle ou curatelle, nous transmettre le jugement correspondant, une pièce d'identité du tuteur / curateur et un justificatif de domicile au nom et prénom du tuteur / curateur datant de moins de trois mois à la date de la demande.

<sup>1</sup> Le ménage est constitué par toutes les personnes vivant sous le même toit 31/12/2022. Il peut y avoir plusieurs déclarations de revenus identifiées au sein de votre ménage.

## DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

**Cette déclaration est à remplir obligatoirement pour que le dossier soit instruit**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ certifie (ou déclare) sur l'honneur (case à cocher) :

L'exactitude de l'ensemble des informations fournies sur le présent formulaire

Fait à : \_\_\_\_\_ le :

Signature du déclarant

*La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :*

*« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.*

*Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende (code pénal, art.441-1) ;*

*Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amendes (code pénal art.441-6) ;*

*Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :*

- 1. D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;*
- 2. De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;*
- 3. De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié (code pénal art.441-7)*